

2 CONTRÔLE DES CONTRATS D'ACHAT

3 RÈGLES AUX MARCHÉS

3.1. Règle de nationalité applicable aux financements de l'Union européenne

3.2. Règle de origine applicable aux financements de l'Union européenne

3.3. Système de détection rapide et situation d'exclusion et attribution de marchés

5 RÈGLES SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX MARCHÉS DE SERVICES

ANNEX IV – CONTRAT DE SUBVENIÓ

8 RECOURS A LA PROCEDURE NEGOCIEE EN GEARE

 **Organisations Internationales**

ANNEX IV-C

